

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de représenté(s) : 1
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 3*

*Date de convocation : 16/03/2018
Date d'affichage : 28/03/2018*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 20 mars 2018

Le vingt mars deux mille dix-huit à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves
M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etait représentée : Mme CHAVERON Colette (Pouvoir à M. WALLET Jacky)

Etaient excusé(s)/absent(s) : M. BOILEAU Florent, Mme CADET Vinciane,
M. PERRIN Sébastien

M. CARON Yves est nommé secrétaire de séance.

Objet : Droit de préemption urbain, parcelle cadastrée AB n°65

Monsieur le Maire présente un bien soumis au droit de préemption urbain, conformément aux articles L211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme :

- Immeuble bâti sur terrain propre, cadastré AB n°65, situé 7 rue du Pont, appartenant à Madame Pellieux veuve Desavisse Mauricette.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric BINET